

Réf: Dossier N° 012025

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DREAM HOLIDAY ARCADE »

Siège social ABIDJAN MARCORY ZONE 4 LOT:123 ILOT: 47,
SECTION: ET PARCELLE:123 05 BP 2200 ABIDJAN 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du vendredi 30 juillet 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le vendredi 30 juillet 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DREAM HOLIDAY ARCADE »

Objet : AGENCE DE VOYAGE
IMPORT EXPORT DE MARCHANDISES DIVERSES
QUINCAILLERIE
VENTE DE MATERIEL DE CONSTRUCTION
BT
ACHAT ET VENTE DE FOURNITURES DE BUREAUX ET
ARTICLES

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : ABIDJAN MARCORY ZONE 4 LOT:123 ILOT: 47,
SECTION: ET PARCELLE:123 05 BP 2200 ABIDJAN 05

Dirigeant(s) : M AASWANI HARISH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-01926 du 30/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13496/GTCA/RC/2021 du 30/07/2021

